

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS

**RAPPORT DU PROF. DR. ALI M.ABBASOV,
MINISTRE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
CHEF DE LA DÉLÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN**

Cher monsieur le Secrétaire général!

Excellences les Présidents et les Ministres, mesdames et messieurs !

Pendant le temps court qu'on m'a donné, permettez-moi, de vous donner une courte information sur les succès et sur les problèmes dans le domaine de l'organisation de la société de l'Information en Azerbaïdjan pendant les derniers deux ans. Dans le cadre de la collaboration du Programme de Développement de l'ONU, on a réalisé les réformes dans le secteur de TIC conforme à la Stratégie Nationale admis selon le développement de TIC.. Avec la collaboration de la Banque Mondiale Le nouveau Plan selon la Politique de la Télécommunication est préparé et est adopté par le gouvernement. On a adopté les projets de la législature nationale comme la Loi sur La Télécommunication, le Poste, la Corresponadance Electronique et les Documents, la Commerce Electronique. Le Programme d'Etat pour le développement de TIC dans les années 2005-2008 est adopté. Les nouvelles technologies principales appliquant dans le pays sont : la communication de la sorte du branche large, les services de 3G, la télévision en chiffres, l'internet sans fil, NGN et d'autres.. La formation de l'infrastructure de réseau de poste possédant les possibilités d'assurer les services des finances, de la banque et d'information a joué un grand rôle dans l'écartement de la pauvreté dans le pays et dans la limitation de scteur en chiffres. Comme la solution du problème « la dernière distance», pour fournir l'utilisation des services de communication aux campagnes, on a commencé à la construction de reseau chiffrés à la haute vitesse de 10 Gbit/s entourant tout le territoire de l'Azerbaïdjan. l'Azerbaïdjan se trouve sur les axes de Communication de Fil dans les directions est-ouest et nord-sud et la grande route Trans- Eurasie Fiber-optik et a relié à la base principale de l'Europe à la région pour la première fois.

Le gouvernement de l'Azerbaïdjan pour aider les personnes qui ont besoin d'aide fait attention à l'élargissement des limites de l'application de TIC et la réalisation son rôle par les projets E-gestion dans le cadre du programme d'état dans la défense des valeurs démocratiques.. Plusieurs WEB-site de l'état et du

gouvernement se sont ouverts pour les citoyens et les hommes d'affaires. Le projet de loi sur la Gestion-electronique est en préparation. Nous sommes fiers que l'Azerbaïdjan est au rang des pays initiateurs dans la présentation de la thèse selon le rôle de TIC dans la défense des droits de l'homme.

A propos, comme le sponsor et un membre actif du comité de l'organisation de Sommet, l'Azerbaïdjan a géré à l'union de Poste Internationale, à la Banque Mondiale et à deux expositions internationales dans le cadre de IP de l'ONU, 3 séminaires de BTI et une conférence et plusieurs forums internationaux.

Chers participants du sommet !

Nous trouvons que comme la base de la collaboration globale, dans le développement de TIC, les relations entre les états et les nations irrégulières et les conflits sont des grands obstacles. Aujourd'hui le problème de l'occupation de 20% du territoire de l'Azerbaïdjan par l'Arménie et près d'un millions de réfugiés et des personnes déplacées azerbaïdjanais déménagés des territoires occupés est un grand obstacle à la région, comme dans plusieurs domaines, aussi dans le domaine de TIC dans la réalisation des projets régionaux et internationaux. J'estime que TIC peut jouer un grand rôle non pas seulement dans le conflit nommé comme le Haut Karabakh, mais aussi dans la solution des autres conflits et dans la diffusion de l'information réelle.

Ainsi, nous trouvons que le développement global de TIC est un moyen principal dans l'élimination de la pauvreté, dans la lutte avec les cataclysmes, les épidémies, le terrorisme, dans la création des relations amicales entre les nations, dans la défense des droits de l'homme et dans l'assurance de la liberté de la parole, généralement dans la création de l'aisance.

Merci de votre attention.